

n°25 - Novembre 2023

## *La commission « géopositionnement » du CNIG appelle à une étude sur l'usage des infrastructures géodésiques*



### **GeoPos, une des commissions expertes du CNIG**

Le Conseil national de l'information géolocalisée est une instance consultative placée auprès du ministre en charge du développement durable. Il rassemble les acteurs de ce que l'on appelle aujourd'hui la géo-donnée. Il s'appuie sur un ensemble de commissions dont une dédiée aux techniques de géopositionnement. Cette commission, couramment dénommée GeoPos, est mandatée par le CNIG pour mutualiser et diffuser les connaissances dans son domaine, notamment par de la veille technologique et des échanges d'expériences, par le suivi des besoins utilisateurs, par le suivi des formations et des travaux de normalisation.



*Monumentation de géodésie en Corse*

### **Un rapport sur les infrastructures géodésiques**

En réponse à une sollicitation de l'IGN, la commission GeoPos a constitué en mars 2022 un groupe de travail sur l'usage des infrastructures géodésiques. Ces infrastructures recouvrent principalement des points matérialisés par une monumentation ou des repères, et des stations GNSS, dont les coordonnées géométriques ou les altitudes ont été précisément déterminées et sont diffusées aux utilisateurs, ainsi que les observations continues des stations GNSS.

Le groupe de travail, constitué de membres d'organismes publics ou privés, a rendu ses conclusions lors de la dernière réunion de la commission GeoPos, le 19 octobre 2023. Il constate le nombre important d'acteurs en charge d'infrastructures matérielles utilisées pour l'accès à la référence géodésique nationale, ainsi que la grande variété des usages : aménagement du territoire, ressources, prévention des risques, services de géolocalisation, recherche scientifique...

### **Objectif d'une étude nationale**

Les infrastructures géodésiques servent directement au quotidien dans nombre d'activités : contrôle de sa position GNSS sur une borne, rattachement d'un chantier à un repère de nivellement, géolocalisation par rapport à un réseau GNSS permanent... Leur pérennité permet de suivre les évolutions du territoire sur le long terme. Les signaux GNSS contribuent par ailleurs également à des usages indirects comme la prévision météorologique ou l'étude de l'évolution du climat.

La grande richesse de l'équipement national porté par les opérateurs publics ou privés de réseaux de communication ou d'énergie, les collectivités locales, les universités, et l'IGN bien sûr représente plus de 400 000 points matérialisés et une charge d'entretien conséquente.

Les conclusions des travaux de GeoPos soulignent le besoin de cerner plus précisément les besoins dans ce domaine pour appuyer la recherche d'une optimisation du service rendu par ces infrastructures et des moyens qui leur sont consacrés. L'étude de ce besoin donnera lieu à une enquête nationale probablement dans le courant de l'année 2024.



*Monumentation du nivellement en Lorraine*